



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

www.impots.gouv.fr

Communiqué de presse

N°6

Nice, le 28 septembre 2016

A COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2016 LES CONTRIBUABLES DES ALPES MARITIMES POURONT JOINDRE PLUS FACILEMENT LES FINANCES PUBLIQUES

A compter du 1^{er} octobre, un Centre de contact permettra un accueil facilité à distance (téléphone et messagerie sécurisée) des usagers des Services des impôts des particuliers (SIP), des Trésoreries mixtes et des Centres des impôts fonciers (CDIF) de l'ensemble du département.

Ce nouveau service sera accessible **du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00**. Ce Centre sera compétent pour répondre à toute question dans le domaine de la fiscalité des particuliers, qu'il s'agisse de questions foncières, d'assiette ou de recouvrement.

Les usagers disposeront d'un numéro dédié, le **0811 369 609 (*)**. Ils pourront obtenir des renseignements généraux ou, après identification, des renseignements individualisés concernant leur situation ou leur dossier fiscal (changement d'adresse, délivrance des identifiants, copie d'avis, extrait de plan cadastral, demandes simples de délais ...).

Les services de la Direction départementale des Finances publiques des Alpes Maritimes restent bien évidemment à la disposition des usagers pour les accueillir.

(*) coût d'un appel 0,06 € / minute

Contacts presse :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES 06

Chargé de communication

15, bis rue Delille

06073 Nice Cedex 1

Téléphone

Courriel

Gérard STEPPEL

04.92.17.60.90

gerard.steppel@dgfip.finances.gouv.fr